



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION, DE LA PÊCHE,
DE LA RURALITÉ ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

<p>Secrétariat Général MAPS Administrations Centrales et International 78, rue de Varenne - 75349 PARIS 07 Dossier suivi par : Jean Poitou Duplessy 01 49 55 49 93 jean.poitou-duplessy@agriculture.gouv.fr Réf. 2011mob15</p>	<p>NOTE DE SERVICE SG/MAPS/N2011-0142 Date: 16 juin 2011</p>
--	---

Date de mise en application : immédiate
Nombre d'annexe : 1

Le Ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la
Ruralité et de l'Aménagement du Territoire
à
tous les agents

OBJET : un appel de candidatures en administration centrale : DPMA

MOTS CLÉS : appels candidatures, administration centrale, mouvement, mobilité, affectation, DPMA

DESTINATAIRES	
<p>Pour exécution : Administration centrale Services déconcentrés Établissements publics</p>	<p>Pour information :</p>

Ouverture du poste suivant :

Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture
Faisant fonctions de Directeur(trice) adjoint(e)
Poste n° 83 051– A+ – vacant à compter du 1^{er} septembre 2011

Personnes à contacter :

M. Philippe MAUGUIN, Directeur/ Tél. : 01.49.55.82.01 :

M. Jean-Michel SUCHE, directeur adjoint/ Tél. : 01.49.55.82.02

Le Sous-directeur mobilité, emplois, carrières
Signé : Hervé REVERBORI

**Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche,
de la ruralité et de l'aménagement du territoire**
Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture (DPMA)
3 Place de Fontenoy - 75007 PARIS
Directeur(trice) adjoint(e)

N° du poste : 83 051

Catégorie : A+

Poste vacant à compter du 1er septembre 2011

PRESENTATION DE L'ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL	<p>La direction des pêches maritimes et de l'aquaculture est une des directions de l'administration centrale du ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire.</p> <p>Elle est chargée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'élaborer et mettre en oeuvre la politique en matière de pêches maritimes, de produits de la mer et d'aquaculture marine et continentale. - d'élaborer les réglementations relatives à l'exercice des pêches maritimes et des autorisations de cultures marines et veiller à leur application. - d'élaborer la politique de contrôle et de surveillance de ces activités, décider des actions à mener et veiller à leur application. <p>Elle détermine la politique d'aide à l'investissement et de financement des entreprises de pêche maritime, d'aquaculture, de commercialisation et de transformation des produits de la mer et d'aquaculture.</p> <p>Elle exerce, pour le compte du ministre, la tutelle sur l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer, l'organisation interprofessionnelle des pêches maritimes et des élevages marins, l'organisation interprofessionnelle de la conchyliculture, l'organisation interprofessionnelle de la pisciculture ainsi que sur les activités de France Agrimer dans le domaine des produits de la mer et de l'aquaculture et sur les organismes de la coopération maritime et du crédit maritime mutuel.</p> <p>Elle est composée de 78 agents.</p>
MISSIONS DU DIRECTEUR ADJOINT	<p>Les dossiers qui font l'objet d'un suivi particulier du directeur adjoint, outre les missions de représentation ou de suppléance du directeur, sont les suivants :</p> <p>1.- Affaires générales et relations institutionnelles:</p> <ul style="list-style-type: none"> - mise en oeuvre de la RGPP dans les services déconcentrés, relations avec les DIRM et les DDTM-DML - liaison avec la DAM et l'IGAM, mutations des personnels des affaires maritimes - liens et contacts avec les DIRM sur l'ensemble des dossiers, préparation réunions DIRM et/ou DDTM-DML ; - préparation et suivi du budget (BOP 154 pêche) - relations avec le SG mer et la Marine nationale ; - suivi dossier CIMER ; - participation aux conseils d'administration IFREMER, CEDRE, AAMP, conservatoire du littoral. <p>2.- Conduite de service et management</p> <ul style="list-style-type: none"> - pilotage et suivi des missions à dominante transversale et support : mission des affaires générales (MAG), mission des systèmes d'information de la pêche et de l'aquaculture, (MSIPA), bureau des statistiques de la pêche et de l'aquaculture (BSPA) ; - appui au directeur pour le management des services. <p>3.- Suivi et coordination de dossiers techniques transversaux, et notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - dossiers Outre mer; - mise en oeuvre de la LMAP (en particulier la réforme de l'organisation professionnelle) ; - plan de gestion de l'anguille - mise en oeuvre accord avec le Canada (Saint Pierre et Miquelon) ;
CONDITIONS ET CALENDRIER	<p>Ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, administrateur en chef des affaires maritimes, administrateur civil ou inspecteur en chef de la santé publique vétérinaire.</p> <p>Ayant au moins 15 ans de services.</p> <p>Les candidatures devront parvenir avant le 24 juin 2011.</p>
PERSONNES A CONTACTER	<p>M. Philippe MAUGUIN, Directeur/ Tél. : 01.49.55.82.01 : philippe.mauguin@agriculture.gouv.fr</p> <p>M. Jean-Michel SUCHE, Directeur adjoint/ Tél. : 01.49.55.82.02 jean-michel.suche@agriculture.gouv.fr</p>